



## Conseil général de Curtilles

### **Séance d'information pour tous les habitants de Curtilles :**

#### **Réflexion sur les enjeux futurs de Curtilles - Constitution d'un groupe de travail**

Lors de la dernière séance du Conseil général, qui a eu lieu le 23.03.2023, l'idée de constituer un groupe de travail a été discutée. Son but est de mener des réflexions sur les enjeux futurs de notre commune avec en filigrane les avantages et les inconvénients d'une fusion par rapport à une poursuite en solo, en commune indépendante.

Le Conseil général aimerait constituer ce groupe de travail, non seulement avec des membres du législatif de la commune, mais également avec des citoyens et citoyennes intéressé-e-s à apporter leurs idées et porter une analyse sur le futur de Curtilles.

Intéressé-e ?

Si oui, envoyez vos coordonnées jusqu'au 02.05.2023 par courriel à [zufferey@bertrand.ch](mailto:zufferey@bertrand.ch) ou par WhatsApp au 079 438 84 80.  
(Merci d'indiquer votre *nom, prénom, no de téléphone mobile et adresse courriel*)

Vous recevrez ensuite, une invitation pour une séance d'information ouverte à toutes et tous.

**Cette séance vous permettra de vous déterminer définitivement sur votre participation ou non au groupe de travail.**

Un article sur le sujet a été publié dans le journal de la Broye du 30 mars 2023 (voir verso).

Bertrand Zufferey  
Président du Conseil général

15.04.2023

Extrait de l'article de Mme Danièle Pittet, en reflet de la séance du 23.03.2023 du Conseil Général de Curtilles :

## Enjeux futurs pour le village: se poser les bonnes questions sans pression

La Broye  
30.03.2023

Jeudi soir, à l'initiative du président du Conseil général Bertrand Zufferey, les citoyens présents ont accepté l'idée de créer un groupe de réflexion concernant les enjeux futurs de Curtilles.

Dans son introduction, Bertrand Zufferey a posé le décor en trois points, soit constats, enjeux et réflexion. Il a relevé que la marge de manœuvre communale tendait à se réduire et que le plus souvent maintenant il était nécessaire de se regrouper en association pour répondre aux exigences actuelles. Puis, parlant du travail de la Municipalité, il a aussi mis en avant la complexité grandissante des dossiers à traiter, qui nécessitent le recours, de plus en plus souvent, à des spécialistes en regard des moyens financiers d'une petite commune. Dans cette mise en perspective, il a aussi souligné qu'on ne fusionne pas par amour mais par raison.

En proposant au Conseil général de se pencher sur le sujet maintenant, alors que la commune se porte bien, il voulait, tout comme

la Municipalité qui l'a rejoint sur ce point, pouvoir permettre une réflexion basée sur le factuel en tentant d'éviter l'émotionnel. «C'est un sujet qui touche les tripes, a-t-il encore ajouté, mais nous avons une responsabilité à long terme et c'est pourquoi je propose la création d'un groupe de réflexion et pas d'une commission, ce qui ouvre la porte à la réflexion sans aucune pression.»

Point de tollé dans les rangs des conseillers présents, même si une fusion est de toute manière assimilée à une perte, comme l'a relevé Joëlle Cordey. Pour sa part, Thibault Repond a demandé que la réflexion porte non seulement sur les plus et les moins d'une fusion, mais également sur ce qui serait nécessaire pour que le chemin de Curtilles se poursuive en solo encore quelques dizaines d'années.

Point de tabou donc dans le travail que va entreprendre ce groupe qui sera constitué sous peu et qui est aussi ouvert aux habitants de la commune qui ne participent pas activement au Conseil général. **DAP**